



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 19 MARS 2026 À 19 H AU 331 RUE DU COUVENT,
MANIWAKI (QUÉBEC) J9E 1H5

Rencontre hybride dans les trois (3) pôles

11, chemin de Blue Sea à Gracefield (École Sacré-Cœur de Gracefield)
250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract (École secondaire Sieur-de-Coulange)
331, rue du Couvent à Maniwaki (Centre administratif)

PRÉSENCES :

Madame Sabrina Devlin, présidente;
Madame Julie Carle, administratrice;
Madame Julie Martin, administratrice;
Madame Annie Lyrette-Fortin, administratrice;
Madame Catherine Letendre, administratrice;
Madame Kelly Tremblay, administratrice;
Madame Sabrina Turcotte, administratrice;
Madame Dominique Hewitt, administratrice;
Madame Lisa Danis, administratrice;
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur.

ABSENCES MOTIVÉES

Madame Nadine Carpentier, directrice générale;
Madame Katherine Fiset, vice-présidente;
Madame Valérie Bouffard, administratrice;
Madame Joëlle Laroche, administratrice;
Monsieur Richard Leblanc, administrateur.

INVITÉS :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs présents à la rencontre.

Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 19 h 03.

La présidente du conseil d'administration rappelle aux membres du public les consignes relatives à la parole du public qui se déroulera à la suite du point relatif aux calendriers scolaires.

CSSHBO-018-2025-26

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 mars 2026

CONSIDÉRANT les articles 163 et 164 de la Loi sur l'instruction publique relatifs à la tenue de séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT la convocation faite par le secrétaire général le 12 mars 2026;

CONSIDÉRANT le quorum atteint;

IL EST PROPOSÉ

par madame Julie Carle ET APPUYÉ par madame Dominique Hewitt que l'ordre du jour suivant de la séance extraordinaire du 19 mars 2026 soit adopté :

1. Ouverture de la rencontre extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 mars 2026;
3. Adoption des calendriers scolaires 2026-2027 et 2027 – 2028;
4. Clôture de la séance;
5. Huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Madame Lisa Danis prend son siège

3. Adoption du calendrier scolaire 2026-2027 et 2027-2028

Le secrétaire général présente les calendriers scolaires aux administrateurs.

En réponse d'une question de madame Dominique Hewitt, monsieur Larivière explique aux administrateurs la raison pour laquelle une journée réserve est prévue le 23 juin 2026.

Madame Julie Carle ajoute qu'il serait peut-être plus bénéfique que cette journée soit prévue plus tôt au mois de juin, voire au mois de mai.

Madame Dominique Hewitt indique également que la semaine de relâche prévue au mois de novembre n'est pas nécessairement avantageuse pour les membres du personnel de soutien.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique, L.R.Q. chapitre I-13.3*, le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, L.R.Q. chapitre I-13.3, r.8* et dans le respect des conventions collectives;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET APPUYÉ par madame Julie Martin;

D'ADOPTER le projet de calendrier scolaire 2026-2027 et 2027-2028 tel que déposé et d'en publier une copie sur le site web du Centre de services scolaire.

POUR :10
CONTRE : 0

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

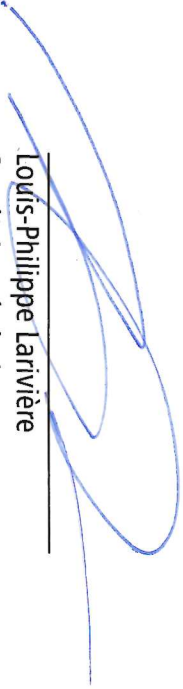
4. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Sabrina Devlin de clore la présente séance à 19 h 20.

5. Huis clos

Les administrateurs se munissent d'un huis clos.


Sabrina Devlin
Présidente


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

